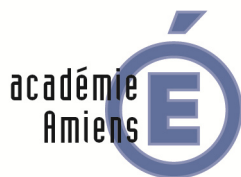




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspection de l'éducation
nationale en charge de
l'enseignement technique
et de l'enseignement général

Dossier suivi par :
Régis SIGNARBIEUX
Jean-Pascal DUFLOS

Réf. : 2017/2018 n°26

Tél. 03 22 82 39 11
Fax : 03 22 82 37 25

Mél : ce.ienet2@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Amiens, le 19 septembre 2017

Régis SIGNARBIEUX
Jean-Pascal DUFLOS
I.E.N. lettres-histoire-géographie

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
de lettres-histoire-géographie

s/c de :

Mesdames et Messieurs les Provoiseurs
des lycées professionnels publics

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des lycées professionnels privés

Madame et Monsieur les Directeurs d'EREA

Objet : Lettre de rentrée

Chères collègues, chers collègues,

La rentrée est bien engagée, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Nous souhaitons également la bienvenue aux PLP Lettres-Histoire-Géographie-EMC nouvellement nommés dans notre académie, ainsi qu'aux stagiaires lauréats des concours que nous tenons à féliciter. Nous remercions les professeurs qui ont accepté leur tutorat en collaboration avec l'ESPE.

En ce début d'année scolaire, nous vous rappelons que l'enseignement des lettres sera suivi par monsieur Jean-Pascal Duflos, IEN Lettres-Histoire-Géographie dominante Lettres, accompagné par madame Sandrine Potigny, chargée de mission. Monsieur Régis Signarbieux, IEN Lettres-Histoire-Géographie dominante Histoire-Géographie aura particulièrement en responsabilité l'enseignement de l'Histoire-Géographie et de l'EMC accompagné de madame Cécile Fréville.

Nous vous rappelons les résultats académiques, aux examens de la session 2017.

	Moyenne Français	Moyenne Histoire-Géographie-EMC
Baccalauréat professionnel	9,8	10
BEP	9,4	11,4
DNB Série professionnelle	10.4	10.87

Nous soulignons la qualité d'investissement de chacun d'entre vous lors des corrections et des interrogations. Une nouvelle fois, cette session d'examens s'est très bien déroulée. Le professionnalisme dont chacun d'entre vous fait preuve, permet l'évaluation équitable de l'ensemble des candidats. Nous vous invitons à consulter et à analyser ces données dans vos établissements respectifs.

Un de nos objectifs communs cette année sera de consolider les compétences des élèves pour améliorer leurs résultats, notamment en maîtrise de la langue. Madame le Recteur a décidé de poursuivre l'action pédagogique, menée lors de la rentrée 2016, en faveur des élèves de troisième collège et de lycée professionnel du département de l'Aisne.

L'enjeu est de réaliser un état des lieux de la lecture, à l'aide d'une évaluation, avant la passation officielle des épreuves de la Journée « Défense et Citoyenneté ». Nous considérons cette initiative comme un moyen d'accompagnement des établissements, des équipes pédagogiques, au service des élèves (recensement des besoins, répartition des ressources, harmonisation des pratiques, amélioration des performances de lecture). Nous relayerons cette entreprise le plus largement possible.

Il s'agira également de poursuivre la réflexion sur la place que peuvent occuper nos disciplines dans **l'orientation et la réussite des élèves de baccalauréat professionnel en BTS mais également dans les différents parcours (Parcours Citoyen, Avenir, PEAC, Santé).**

➤ **Nouveauté : Certification intermédiaire seconde et CAP**

Les élèves qui passent le CAP comme diplôme intermédiaire dans le cadre de la formation au baccalauréat professionnel sont concernés par la mesure définie dans la circulaire du 29 mars 2016 : « il sera mis fin, à partir de l'année 2016-2017, à toute évaluation en seconde, l'évaluation étant reportée en première au cours de l'année 2017-2018 selon les modalités suivantes :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=111238

a.2) Candidats suivant une formation conduisant au baccalauréat professionnel

L'épreuve de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique se déroule en première professionnelle ; elle est constituée d'une situation d'évaluation comprenant deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire-géographie-enseignement moral et civique.

• **Première partie (français)**

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel qui constitue le point de départ de la situation d'évaluation, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige, à partir d'un texte fictionnel, une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc. ; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les quatre séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de trois semaines au plus.

• **Deuxième partie (histoire - géographie - enseignement moral et civique)**

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers, l'un en histoire, l'autre en géographie (constitués individuellement ou par groupe) comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Pour chaque dossier, ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique.

Dans les deux disciplines, les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année.

Un de ces documents comporte une dimension civique en lien avec le programme d'enseignement moral et civique.

L'épreuve orale, d'une durée de 20 minutes au maximum, porte sur les deux dossiers. Dans un premier temps, le candidat présente un des deux dossiers, déterminé par tirage au sort. Cette présentation est suivie d'un entretien au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond à des questions sur ce dossier. Des questions lui sont ensuite posées sur le second dossier.

➤ **Pour rappel : Certification intermédiaire BEP, épreuve d'histoire-géographie-EMC**

L'épreuve d'histoire-géographie-EMC du BEP est modifiée conformément à l'arrêté du 12 juin 2015 publié au BO spécial n°6 du 25 juin, l'épreuve ponctuelle, simplifiée, est donc modifiée pour la session 2017, de la façon suivante :

« Epreuve écrite (durée : 1h30)

L'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes) ou à choix multiples qui porte sur des sujets d'étude et sur des situations définies dans le programme d'histoire et géographie de première professionnelle et sur le programme d'enseignement moral et civique de première. Elle comporte trois parties qui peuvent comporter un support documentaire (texte, image, carte...) :

- La première partie consiste en une ou plusieurs questions portant sur un des sujets d'étude d'histoire ou de géographie ;
- La deuxième partie en une ou plusieurs questions portant sur chacune des deux situations d'un sujet d'étude de la discipline qui n'est pas retenu en première partie (histoire ou géographie) ;
- La troisième partie consiste en une ou plusieurs questions portant sur un thème du programme d'enseignement moral et civique ;
- Les parties 1 et 2 sont notées chacune sur 8, la partie 3 sur 4 points. »

➤ **Pour le DNB, série professionnelle** qui concerne nos classes 3^{ème} prépa pro, un référentiel histoire-géographie-EMC spécifique va paraître dans les jours à venir, des sujets zéro en français, histoire-géographie-EMC doivent être publiés sur eduscol prochainement. Nous en informerons dès leur parution.

Par ailleurs, nous vous signalons **plusieurs informations** susceptibles de vous intéresser pour travailler avec vos élèves.

➤ **Le centenaire de la Première Guerre mondiale**

- En premier lieu, **la journée d'études de l'APHG** le 26 septembre 2017 que nous vous invitons à suivre au Lycée Jean de La Fontaine à Château-Thierry :
La rencontre de l'Autre : Africains, Natives, Afro-américains et Asiatiques en Europe dans la Grande Guerre
<https://www.aphg.fr/La-rencontre-de-l-Autre-Africains-Natives-Afro-americaains-et-Asiatiques-en>
Appel à projet Comité académique du centenaire (cf. circulaire académique en pièce jointe)
- **Le concours national de la Résistance et de la Déportation** dont le thème est cette année « S'engager pour libérer la France »
<http://www.education.gouv.fr/cid53745/le-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>

➤ **Des ressources pour l'enseignement moral et civique**

- **EMC et sécurité à l'école**
<http://histoire-geo.ac-amiens.fr/1116-emc-des-nouvelles-mesures-de-securite-a-l-ecole.html>
- **Enseignement moral et civique, parcours citoyen, Interlignes n°47**
<http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article1263>

- Les inscriptions au **Plan Académique de Formation** sont ouvertes sur l'application Gaia jusqu'au 22 septembre
Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire aux formations du PAF 2017/2018 jusqu'au 22 septembre.

Au programme :

PAF 2017/2018 Histoire-géographie-EMC

- **2 regroupements par département (Public désigné)**
- **3 formations à candidature individuelle :**
Période : février 2018 ; Durée : 1 journée ; Lieu en fonction des candidatures : regroupement académique
 - **Apprendre en Histoire-Géo-EMC : dispositif 1 7A0200101**
Comment faire apprendre nos élèves ? Quels moyens ? Apprendre quoi ? Apprendre à apprendre pour réussir...
Contenu : apport de connaissances et travail de réflexion sur les conceptions de la mémoire; différents types de situations d'apprentissages; évaluation et restitution des connaissances et des compétences; conceptualisation
 - **Faire des choix, donner du sens en Histoire-Géo : dispositif 17 A0200104**
Entre les thèmes au choix, les situations, les exemples, les documents, les scénarios pédagogiques, comment choisir et garantir une cohérence et une progressivité ?
Contenu : apport théorique sur la question des situations; réflexion autour de sujets études pour justifier et mettre en œuvre des choix à partir d'une problématique ; questions sur les compétences travaillées par l'élève.
 - **Histoire-géo-EMC et numérique : dispositif 17 A0200105**
Contenu : échanges de pratiques, présentation d'outils (quiz; réalité augmentée...); manipulation et première appropriation des outils ; réflexion sur les enjeux, les intérêts et les limites de l'utilisation du numérique.

Et aussi : Inscription possible (places limitées) aux conférences proposées par les IPR d'Histoire-géo sur « Guerre et paix, XIXème-XXIème siècle » et « Les espaces productifs ».

Inscriptions en ligne sur la plateforme [GAIA - accès individuel](#) accessible à partir du « [portail.ac-amiens.fr](#) » (ARENA) puis rubrique « [gestion des personnels](#) » jusqu'au 22 septembre

➤ **Visites d'accompagnement et PPCR**

Les visites dans la classe et l'établissement peuvent prendre la forme d'accompagnement individuel ou collectif, ou de rendez-vous de carrière en lien avec le PPCR.

Le cadre organisationnel et le protocole définitif du déroulement de ces rendez-vous de carrière vous seront communiqués dès que possible. Pour le moment, différents documents d'accompagnement sont disponibles sur le site du ministère à l'adresse :

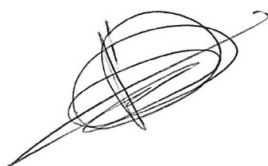
<http://www.education.gouv.fr/cid101872/concours-emplois-carrieres.html>.

Les rendez-vous de carrière, qui intègrent notamment une visite d'inspection, seront réalisés par les IEN. Les autres visites relevant du conseil et de l'accompagnement seront réalisées par les IEN ou par nos chargés d'aide à l'inspection.

Comme pour les années précédentes, nous demandons aux **coordonnateurs** de renseigner le « **tableau d'activités des professeurs** » annexé en pièce jointe, sans omettre les heures de lettres assurées par les professeurs de lettres-langue vivante (en précisant « anglais », « allemand » ou « espagnol »), ni les coordonnées du référent de votre établissement pour la prévention de l'illettrisme. Le document dûment complété doit nous être retourné **par mail au format excel** au secrétariat des IEN ET-EG : ce.ienet2@ac-amiens.fr pour le **vendredi 29 septembre 2017**.

Nous souhaitons à toutes et tous une excellente année scolaire.

Avec nos plus cordiales salutations,



Régis SIGNARBIEUX



Jean-Pascal DUFLOS

P.J. : circulaire académique
tableau d'activités des professeurs